

Bordeaux, le 23 juin 2022

Le CHU de Bordeaux crée un Centre de Formation des Apprentis : le CFA de l'Institut des Métiers de la Santé (IMS)

Le CHU de Bordeaux assure quotidiennement la triple mission de soin, de recherche et d'enseignements. Acteur majeur de la formation paramédicale en Nouvelle-Aquitaine, c'est ainsi à 13 carrières différentes que prépare l'IMS du CHU de Bordeaux. A partir de septembre 2022, il ouvre ses missions d'enseignement à l'apprentissage.

POURQUOI UN CFA ?

La création du CFA de l'IMS du CHU de Bordeaux doit/VA permettre le développement de formations en santé correspondants aux besoins des professionnels et des employeurs.

Grâce au CFA, l'apprenti(e) peut bénéficier d'une formation gratuite, rémunérée, acquérir une expérience professionnelle et faciliter son insertion professionnelle de manière durable en sortie de formation.

Cette alternance entre période pratique en entreprise et formation à l'IMS permet aux établissements employeurs de former de futurs collaborateurs, aux solides connaissances en prise avec les réalités du terrain.

Ce dispositif d'apprentissage contribue à l'attractivité des établissements des secteurs sanitaire et médico-social, de la petite enfance, de l'aide à domicile et à la fidélisation des personnels, particulièrement sur certains métiers en tension.

FORMATIONS ACCESSIBLES PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Dès septembre 2022, le CFA de l'Institut des Métiers de la Santé du CHU de Bordeaux proposera trois formations accessibles par la voie de l'apprentissage :

- **Le Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e)** : 1 an de formation en alternance après l'obtention du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT (12 places pour la rentrée de janvier).
- **Le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture** : 1 an de formation en alternance après l'obtention du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT (5 places pour la rentrée de septembre et 20 places pour la rentrée de janvier).
- **Le Diplôme de Préparateur(rice) en Pharmacie Hospitalière** : 1 an de formation en alternance après l'obtention du Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie (20 places pour la rentrée de septembre).

D'autres formations accessibles par la voie de l'apprentissage seront certainement proposées dans les années à venir.